© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Forums pour les joueurs

De gagnant à surendetté : 17 ans d’addiction

Par AsTho Posté le 27/05/2026 à 19h45

J’ai commencé à jouer en 2009, à l’âge de 20 ans. Au début, je gagnais régulièrement. Entre l’adrénaline des machines à sous, l’euphorie des gains et l’impression de pouvoir contrôler la situation, le jeu a rapidement pris une place importante dans ma vie.

En 2010, j’ai souscrit mon premier crédit revolving. Puis un deuxième en 2011, un troisième en 2012.

En 2013, j’ai essayé de reprendre ma vie en main en faisant un regroupement de crédits.

En 2014, j’ai déménagé à Paris pour une prise de poste et j’ai découvert le casino d’Enghien-les-Bains. À cette période, je n’arrivais pas à trouver de logement stable. Je dormais chez des amis, à l’hôtel, et ma fréquentation du casino a explosé. J’ai recommencé à utiliser des crédits revolving et à en souscrire de nouveaux. À 26 ans, je me suis retrouvé avec près de 100 000 euros de dettes.

Après avoir trouvé un appartement, j’ai demandé une interdiction de jeu et déposé un dossier de surendettement en 2015. Le dossier a été refusé pour mauvaise foi. À l’époque, j’ai eu le sentiment que l’addiction au jeu n’était pas vraiment reconnue.

Suite à ce refus, entre 2015 et 2016, j’ai vécu une période extrêmement violente psychologiquement : huissiers à ma porte, appels de sociétés de recouvrement, convocations au tribunal, menaces permanentes. Et paradoxalement, je me réfugiais encore davantage dans les casinos en ligne.Après plusieurs années de souffrance, de saisies et de remboursements, j’ai redéposé un dossier de surendettement en 2019, qui cette fois a été accepté.Puis est arrivé le Covid en 2020. Le confinement a aggravé mon addiction aux casinos en ligne.

Fin 2020 et début 2021, j’ai changé de métier pour retourner en province, mais je continuais à jouer et j’ai commencé à emprunter à mes proches puisque j’étais fiché à cause du surendettement.

En 2022, j’ai été muté dans l’est de la France, proche du Luxembourg et de la Belgique. Je me suis mis à fréquenter leurs casinos de manière compulsive, parfois jusqu’aux fermetures. Avec la fatigue mentale et physique, je me demande encore aujourd’hui comment je n’ai jamais eu d’accident sur la route. En parallèle, je continuais les casinos en ligne.

En 2024, j’ai pris la décision de lever mon interdiction de jeu en France. J’ai rechuté immédiatement. J’ai gagné beaucoup d’argent, puis reperdu le double. J’ai recommencé à solliciter mes proches et à refaire des crédits revolving.

En mai 2025, conscient que la situation devenait incontrôlable, j’ai demandé à être de nouveau interdit de jeu en France, au Luxembourg et en Belgique. Malgré cela, j’ai encore eu un énorme craquage en septembre 2025, avec de nouveaux appels à mes proches.

En décembre 2025, j’ai été muté en Île-de-France. J’étais fier d’avoir tenu quatre mois sans jouer.Mais début mars 2026, lors d’un déplacement professionnel dans l’est de la France, je suis allé au casino de Bâle en Suisse. J’ai gagné. Et ce gain a tout relancé. Je me répétais qu’il ne fallait surtout pas y retourner, mais un mois plus tard, début avril, lors d’un déplacement à Annecy, je suis allé au casino de Genève et j’ai perdu 6 000 euros en une soirée.En rentrant chez moi, j’ai ouvert un compte sur un nouveau casino en ligne et j’ai perdu 10 000 euros en dix jours. J’ai fermé ce compte, cherché des solutions, rappelé mes proches… puis j’ai ouvert un autre compte fin avril et perdu encore 15 000 euros au mois de mai.

Aujourd’hui, je suis complètement perdu. Je ne sais plus comment rembourser mes proches. J’ai deux mois de loyers impayés et environ 42 000 euros de dettes.L’ironie de l’histoire, c’est que mon dossier de surendettement se termine en juin 2026.Je suis interdit de jeu en France, en Belgique et au Luxembourg. J’ai demandé à être exclu de plus de 50 casinos en ligne. Cela fait maintenant 17 ans que je suis enfermé dans cette spirale. Pendant toutes ces années, je n’ai construit presque aucun projet personnel, je ne suis quasiment jamais parti en vacances, et j’ai l’impression de revenir sans cesse au même point.

Je crois aujourd’hui que je suis face à une véritable addiction, chronique et destructrice. J’écris ce témoignage parce que je suis épuisé, honteux, et parce que je ne veux plus continuer cette vie-là.Mers proches sont au courant de rien.

Et je ne sais absolument pas comment gérer la situation J'ai appelé SOS jour info service aujourd'hui, qui m'a réorienter vers un centre d'addictologie de mon département, appel très agréable et personne très a l'écoute. En revanche j'ai déchanté quand j'ai appelé le centre : ils ont trop de demande, et ne prennent plus de nouveau patient. Me seul conseil qui m'a été donné et de les rappeler en octobre....

9 réponses

Sabrina - 28/05/2026 à 16h50

Bonjour j'ai la même sensation mais c fait deux ans je joue et j'ai perdu 10000 j'ai arrêté trois mois et jouer 440 euros en une semaine jia bloquer le site le casino en ligne je leur est interdit de rouvrir les comptes . Juste une question comment tu peu refaire des crédits alors que tu est en banque de France moi je vais devoir le faire ..mais ça me rend malade mais on peu échanger si tu veux.

AsTho - 28/05/2026 à 20h15

Bonjour
Pour répondre a la question en faite quand tu as remboursé sans incident les 5 premières annes ton plan de remboursement tu es défiché FICP meme si il te reste encore 2 ans a rembourser
Donc tu peux faire des prêts les deux dernières années de ton plan de surendettement

AsTho - 28/05/2026 à 20h15

Jour 1 - Petit point après une journée très difficile.

J’ai vu une assistante sociale mais honnêtement le rendez-vous m’a laissé un goût amer. La seule vraie solution proposée a été un arrêt de travail, alors que je sais très bien que rester seul chez moi sans cadre ni accompagnement ne réglerait pas mon addiction ni mes pensées. J’ai surtout eu l’impression qu’on regardait

uniquement les dettes et pas l’épuisement psychologique derrière.

Par contre, aujourd’hui j’ai fait quelque chose que je n’avais jamais réussi à faire : j’ai appelé mon père. Pendant l’appel je me suis complètement effondré émotionnellement. Je n’avais pas pleuré depuis près de 20 ans. Je crois que des années de honte, de secret, d’addiction et de souffrance sont sorties d’un coup.

J’ai aussi consulté un psychiatre aujourd’hui. Il m’a prescrit un antidépresseur et un anxiolytique parce que je suis dans un état de détresse psychologique important, avec beaucoup de ruminations, d’angoisse et d’insomnies.

Je suis encore très perdu ce soir, mais je crois que le fait d’avoir enfin parlé à mon père et commencé une prise en charge médicale est peut-être un premier pas après des années à tout porter seul.

Sabrina - 29/05/2026 à 08h17

Coucou moi j en est parler autour de moi également ... Moi je jouais que en ligne mais décider d'arrêter définitivement j'ai aussi des angoisses je rumine énormément car je dois faire un dossier de surendettement et ça m'angoisse ... Le fait d en parler à ton papa d avoir craquer et un bon pas .. cette addiction est très dure ... Courage .
Et donc si je fais un dossier de surendettement et pendant trois ans je paie mon plan d'apurement je ne serai plus ficher au bout de ces trois années si jai bien compris

AsTho - 29/05/2026 à 10h23

Bonjour,

Merci beaucoup pour votre message. En fait, je me suis mal exprimé :

1/ Un dossier de surendettement a une durée maximale de 7 ans.
2/ La durée du fichage FICP est de 5 ans maximum, à condition qu’il n’y ait pas d’incident de remboursement.
3/ Donc, après les 5 premières années, il n’y a plus de fichage, autrement dit plus de blocage pour faire un nouveau prêt.

Je vous conseille de déposer votre dossier de surendettement le plus vite possible :

1 - Vous allez être soulagé financièrement assez rapidement : vous recevrez un courrier de la Banque de France qui suspendra vos mensualités de crédit et « gèlera » vos impayés.
2 - Plus vous le déposerez tôt, plus vous le terminerez tôt.
3 - Cela permet aussi d’avoir une solution psychologiquement et d’éviter de rejouer. En revanche, je vous conseille également de consulter un psychiatre ou un psychologue afin d’être accompagné sur la durée.

Si vous avez besoin, je peux aussi vous aider à remplir le dossier.

Sabrina - 30/05/2026 à 02h49

Bonjour oh oui ça serai pas de refus c est sympas moi je suis bien décidé à ne plus jouer ... ???????????

AsTho - 30/05/2026 à 06h58

Jour 2 - a été une journée particulièrement intense.

Cette nuit a été très compliquée. J'ai très peu dormi, avec énormément de ruminations et d'angoisse. J'ai aussi été confronté à une pensée qui revient souvent chez les joueurs en difficulté : celle de rejouer pour tenter de réparer les dégâts, rembourser les proches et sortir rapidement de la situation. Mais cette fois, je me suis raisonné et je ne l'ai pas fait.

J'ai appelé les sociétés de contentieux qui géraient mon dossier de surendettement afin de régler ma dernière mensualité et obtenir mon attestation de fin de remboursement. Ils me l'ont envoyée immédiatement par mail. Sur le moment, j'ai ressenti un mélange de soulagement et de tristesse. J'ai pensé que ce document aurait dû représenter la fin d'un très long combat. Malheureusement, à cause de mes rechutes récentes, j'ai plutôt eu l'impression de clôturer une ancienne catastrophe tout en devant déjà gérer une nouvelle.

J'ai parlé avec deux amis aujourd'hui. Ces échanges m'ont fait énormément de bien. Pour la première fois depuis longtemps, je ne me suis pas senti complètement seul. Avec l'une de mes amies, nous avons commencé à réfléchir à des solutions concrètes pour l'avenir, notamment la possibilité de vivre temporairement chez elle afin de réduire mes charges et accélérer mon redressement financier. Rien n'est décidé car la distance avec mon travail complique les choses, mais le simple fait de pouvoir envisager une solution m'a apporté un peu d'espoir.

Nous avons également convenu d'une mesure de protection financière. Je vais lui confier la gestion de mon compte principal. Elle me transférera chaque semaine une somme définie pour mes dépenses courantes. L'objectif est de créer une barrière entre mes impulsions et mon argent, afin d'éviter tout nouveau passage à l'acte.

La situation reste très difficile. Les dettes sont toujours là, les regrets aussi. Mais aujourd'hui, pour la première fois depuis longtemps, j'ai eu le sentiment de ne plus être totalement seul face à tout cela.

Sabrina - 31/05/2026 à 09h08

Bonjour d'accord oui on m'avais dit 5 ans ... Bon ben je vais me lancer aujourd'hui le préparer pas le choix mais je suis déjà chez huissier je paie un peu tout les mois mais je veux faire ce dossier du coup les frais d'huissiers seront gelés ?

AsTho - 01/06/2026 à 07h49

Bonjour,

Oui vous aurez juste a donné l'attestation de dépôt de votre dossier. Toutes vos dettes seront gelée jusqu'à la décision de la banque de France.

Malheureusement souvent (voir toujours) les huissier n'expliquent pas cette solution, ils mettent la pression pour rembourser mais n'explique pas qu'il est possible d'avoir cette bouffée d'oxygène